



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID : 095-219500543-20220408-08_2022-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°08

6

DATE DE LA CONVOCATION 01/04/2022	L'an deux mille vingt deux Le huit avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 02/04/2022	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 08 Absent(s) : 2 Votants : 09	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT Secrétaire de séance : Laurent RONDEAU Absent : Sylvain GUICHARD Absent représenté : José MATIAS CARVALHO DE MOURA, représenté par Isabelle ROBERT Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°08 OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2021	Le Conseil Municipal, Après s’être fait présenter le budget de l’exercice 2021 par le maire assisté de la 2 ^{ème} adjointe en charge des finances, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer. Après s’être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2021, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrits de passer dans ses écritures. Considérant que le compte de gestion du Receveur est identique au compte administratif de l’Ordonnateur, 1 – Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1 ^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celle relatives à la journée complémentaire,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID : 095-219500543-20220408-08_2022-DE

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Adopte à l'unanimité le Compte de Gestion.

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 08 avril 2022

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

